

POINT SUR LA PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Erold (FR0010211037 – ALPLA), groupe média numérique indépendant, dans le cadre des procédures de redressement judiciaire ouvertes à l'égard de la société Erold et de chacune de ses filiales Planet Advertising et Planet Publishing, informe que 4 offres ont été présentées pour examen au Tribunal de Commerce de Bobigny le mardi 19 décembre 2023.

Le Tribunal de Commerce de Bobigny a mis sa décision en délibéré au 10 janvier 2024. Ces 4 offres portent sur la reprise partielle d'actifs et activités des sociétés Erold, Planet Advertising et Planet Publishing.

Des requêtes de l'administrateur judiciaire portant sur la conversion en liquidation judiciaire des procédures de redressement judiciaire des sociétés Erold, Planet Advertising et Planet Publishing ont également été examinées par le Tribunal de Commerce de Bobigny le mardi 19 décembre 2023.

Erold attire l'attention des investisseurs sur le fait que compte tenu des offres, et compte tenu du niveau du passif, les éventuels produits de cession perçus dans le cadre de la procédure collective ne permettront sans doute pas de rembourser les actionnaires

Dans ce contexte, la suspension de la cotation des actions Erold, reste maintenue.

A PROPOS DE EROLD

Créé en 2000, Erold (ex-Planet Media) est groupe média numérique indépendant devenu en quelques années le leader français de la convergence des contenus et services pour les seniors connectés. Chaque jour, nos marques (Planet.fr, Medisite.fr, E-santé.fr, Hedony.fr, ...) réunissent plus d'un million de français pour s'informer, apprendre et se divertir.

Erold est coté sur Euronext Growth à Paris – Code ISIN : FR0010211037 – Mnémo : ALPLA
Retrouvez toutes les informations actionnaires sur www.erold.fr.

CONTACTS

Contact Erold

Hervé Dumesny Président du conseil d'administration
+33 (0)1 53 06 64 41
investisseurs@erold.fr

Contact Actus Finance

Guillaume Le Floch
+33 (0)1 53 67 36 70
erold@actus.fr